

VALEUR AJOUTÉE

L'économie, c'est une histoire d'hommes ou de femmes avant de devenir une affaire de chiffres. Un flair hors pair, des prises de risques, une remise en question constante. Y compris lorsque l'on sait détenir une bonne idée... mais inapplicable. Cytec, à Faulquemont, sous-traitant en plasturgie, est tombé dans le chaudron de l'innovation.

A Cytec, innover pour se démarquer

A Faulquemont, Cytec cultive l'art de l'innovation. Au sein de son activité plasturgie pour l'industrie, se développent nouvelles formes et matières, procédés innovant. En ajoutant un rêve affirmé, le désir de créer Le produit.

la phase
« Dans l'industrie, on ne se développe qu'avec un projet de rupture. Sinon, on n'explose pas. »

De Jean-Michel Provot, directeur général de Cytec.

Cytec n'était pas créée que son nouveau procédé de cycloformage faisait déjà parler de lui, en 1997. « J'avais développé et breveté un nouveau procédé de fabrication. » Finalement, Cycloformage n'a jamais vu le jour. Mais a permis à Cytec de se faire connaître. « Je pensais faire différemment des autres. Mais c'était trop cher, trop risqué de démarrer une nouvelle société, en mettant au point une nouvelle machine. Si je ne l'ai toujours pas fait aujourd'hui, c'est que l'idée n'était sans doute pas si bonne que ça. »

L'expérience n'a pas refroidi Jean-Michel Provot. L'homme continue à chercher son produit de rupture. Inventeur né, il n'en garde pas moins les pieds sur terre. Son ceruciel en fonte de bois ne figurera pas dans les inventions de l'année. Par contre le dôme géodésique... (lire ci-contre).

Le patron n'a rien d'un Géo-TrouveTout. Pourtant, voilà quinze ans que Jean-Michel Provot est à la recherche du projet qui pourrait lui offrir des débouchés considérables. L'homme, diplômé de l'école d'ingénieur de Metz - ENIM - a créé à Faulquemont Cytec, une entreprise de plasturgie.

7 000 m² dédiés à l'usinage des plastiques. Des techniques complexes de rotomoulage et thermoformage permettant du sur-mesure, pièce unique ou grandes séries, supports au millimètre près pour encaisser des pièces industrielles, transportées d'un site à l'autre. « Notre marché dépend essentiellement de l'industrie automobile », admet le Naborien d'origine, qui a fait un détour par la plasturgie de Franche-Comté, avant que l'usine ne ferme. Il décide alors de créer la sienne. C'était en 1998. L'entreprise se développe vite. Renault, Peugeot, General Motors sont au rendez-vous. Le District Urbain de Faulquemont lui propose un terrain en 2004. Jean-Michel Provot investit, ses voyants sont au vert. « Mais fin 2008, tout s'arrête d'un coup. » Aujourd'hui encore, l'homme en a des sueurs froides. Avant la crise, Cytec enregistrerait 4 M€ de chiffre d'affaires. En 2009, il plonge à 2 M€. Chômage partiel, restructuration pour un lent redémarrage. Aujourd'hui, Cytec oscille entre 5 et 7 M€ grâce à sa politique très offensive sur le plan de l'innovation. Non, pas cette innovation de rupture sur laquelle le patron travaille en parallèle. « Comme notre ceruciel en fonte de bois. J'y ai vraiment cru. J'y ai investi des centaines de milliers d'euros, la BPI nous avait suivis. » Un concept révolutionnaire, pour un ceruciel dédié à l'incinération, plus léger, plus écologique, plus moderne. Mais



Cytec s'est notamment spécialisée dans les emballages retournables pour l'industrie automobile. « Un peu comme le fond d'une boîte de chocolat, nous proposons en formats industriels, des calages plastiques pour pièces automobiles, moteurs... » Photo Pascal BROCARD

au final, un problème technique de combustion l'empêche de le commercialiser. « On reste en veille technologique. Je n'ai pas les moyens de m'inscrire dans un programme de recherche qui débouchera dans dix ou quinze ans. »

Par contre, Jean-Michel Provot se donne les moyens d'un bureau d'études. Quatre salariés sur la quarantaine au total, une dizaine d'intérimaires compris. Sa diversi-

fication en dépend. En 2009, seuls 5 % du CA se faisaient hors marché automobile. Depuis, la proportion est de plus de 40 %. Pièces agricoles, signalisation routière, design, énergie...

Inventer pour marger

Chaque année, ce sont cinquante nouveaux produits qui sortent de ses ateliers. L'équipe traque les évolutions technologiques, adapte ses procédés de

fabrication, répond à toutes les exigences. « On travaille aussi l'export. Je viens de signer mon premier contrat pour la Russie ! »

Le Cylène, l'innovation maison, un plastique fabriqué à partir de caoutchouc recyclé lui permet de produire des pièces plus résistantes, écologiques et surtout moins chères. « Être innovant, c'est se décaler par rapport aux autres acteurs et dégager plus de marges. » La guerre des prix

depuis 2009 fait des dégâts. « Pour marger, il faut développer de nouveaux produits. On n'a pas le choix » L'innovation, Jean-Michel Provot est tombé dedans. Son nouveau bébé ? Un dôme géodésique. « J'ai mis au point différentes astuces qui permettent de le monter rapidement... son développement est en cours. » Surprise...

Laurence SCHMITT.

la rubrique de l'économie qui innove

DUF, la marque positive

Six zones d'activités, 150 entreprises, plus de 5 000 emplois créés... Mais comment ont-ils fait, là-bas ?

Là-bas ? C'est le District urbain de Faulquemont (DUF). Dans le milieu entrepreneurial, le DUF est connu et l'intercommunalité reconnue pour sa volonté d'accompagner la reconversion du territoire. Le passage d'une mono-industrie à une poly-industrie innovante et pourvoyeuse d'emplois.

Pour cela, il fallait une volonté. Politique. Le chêne, le roc, l'indétrônable président du DUF et conseiller général, François Lavergne, incarne cette volonté.

Le DUF a été créé en 1970, suite à la fermeture de la mine de Faulquemont. C'était encore les Trente glorieuses. Les mineurs auraient sans doute retrouvé du travail, mais plus loin. Et les communes de Créhange, Faulquemont, etc. - quatre communes au début de l'aventure, trente-trois aujourd'hui -, ne totaliseraient sans doute pas leurs 25 000 habitants.

« On a eu la chance de voir rapidement des entreprises allemandes s'implanter », se souvient Jean-Paul Schmitt, le directeur général des services qui a vécu l'histoire depuis ses débuts. À l'époque, la main-d'œuvre, le foncier, les normes environnementales, tout était plus attractif en France.

Viessmann a défriché le terrain, 150 emplois créés en 1972 sur le Parc industriel de Faulquemont ; le berceau d'un bébé qui n'a cessé de grandir. Le bouche-à-oreille allemand a fonctionné à plein. En 1990, le DUF comptait une quinzaine d'entreprises et déjà 1 000 emplois.

Mais pour cela, il a fallu faire des choix. Des choix en faveur de l'économie. Au DUF, 60 % du

budget, soit 20 M€ chaque année, sont consacrés au développement économique des zones. Leurs aménagements, développement et lorsque cela s'avère nécessaire, le financement d'infrastructures pour les entreprises.

Depuis son arrivée, Viessmann n'a jamais cessé de s'agrandir jusqu'à la construction de son dernier centre de formation et de son siège national. À Longvilliers-Saint-Avold, le danois Grundfos est l'autre référence. 700 emplois et une halle de logistique construite par le district, libérant 7 000 m² de production au sein de l'usine. « Ont été créées les conditions de la richesse économique », explique le directeur. Richesse redistribuée sur le territoire. Les services, dans la mesure



Viessmann n'a cessé de s'agrandir. Photo Thierry SANCHIS

du possible, a pu être préservé, les communes se développent et les projets se poursuivent. Comme une cuisine centrale qui fera travailler 90 personnes en situation de handicap.

« Ces trois dernières années, particulièrement destructrices en termes d'emploi, nous sommes passés de 4 500 à 5 000 emplois », pointe Jean-Paul Schmitt. Le DUF tient ses statistiques à jour. De juillet 2013 à juillet 2014, 100 emplois ont été supprimés et 400 créés. Beaucoup aimeraient afficher ce genre de bilan. « Si le solde est positif, c'est grâce aux entreprises présentes. Ce sont elles qui se développent. » Et le DUF cultive les conditions de leur bien-être. À l'instar du golf ou d'un restaurant étoilé.

L. S.

TRANSPORTS low-cost

Volotea déploie ses ailes à Strasbourg

La compagnie low-cost Volotea poursuit son offensive dans l'Est. Elle installe une base à Strasbourg, d'où elle desservira 11 destinations.



La jeune compagnie espagnole s'est positionnée sur un modèle de vols directs entre capitales régionales. Photo MAXPPP

Son passage à l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine n'a pas laissé un souvenir impérissable. La compagnie low-cost Volotea, qui avait interrompu sa liaison vers Nantes au bout de seulement cinq mois, se sent visiblement plus à son aise à Strasbourg. Elle vient d'annoncer qu'elle allait y installer sa troisième base française, après Nantes et Bordeaux, qui ont vu leur croissance de passagers augmenter de 66 % et de 57 %.

La jeune compagnie espagnole, créée en 2012, s'est positionnée sur un modèle de vols directs entre capitales régionales, à bas prix. En juin, elle a fêté son trois millionième passager, en deux ans d'existence. En Alsace, elle proposait déjà six destinations françaises : Bordeaux (6 vols par semaine), Nantes (4 vols par semaine), Montpellier (5 vols par semaine), Biarritz (2 vols par semaine d'avril à novembre), Ajaccio (3 vols par semaine d'avril à novembre) et Bastia (3 vols par semaine d'avril à novembre et à Noël). Ainsi qu'une destination européenne sur Palerme en Sicile (2 vols par semaine d'avril à novembre). Quatre nouvelles destinations vont venir gonfler cette liste. Une régulière vers Marseille avec 4 vols par semaine à partir du 27 novembre, et trois saisonnières avec deux vols par semaine à partir de fin avril vers Figari, à l'extrême sud de la Corse, Olbia en Sardai-

gne et Venise. Deux avions seront basés à Strasbourg. À la clé, la création de 50 emplois locaux de personnels navigants (une vingtaine de pilotes, hôtesses de l'air et stewards) et de chef d'escalaire. Le recrutement démarra en fin d'année. « Cette installation vient récompenser les efforts faits tant par l'aéroport, sur sa compétitivité, que par les collectivités locales et la CCI de Strasbourg au travers de la baisse de la taxe aéroportuaire », s'est félicité Thomas Dubus, président du directoire de l'aéroport de Strasbourg.

Et MNL alors ?

Encore des avions que l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine se contentera de regarder passer. Lorsqu'il avait annoncé qu'il quittait la Lorraine, Edo Friart, responsable du développement France de l'opérateur avait laissé entendre qu'il pourrait revenir, estimant qu'il y avait un potentiel vers Montpellier, la Corse et Bordeaux. Mais c'est finalement à Strasbourg que la compagnie déploie ses ailes. La semaine prochaine, Entzheim annoncera encore l'arrivée d'une nouvelle compagnie algérienne cette fois, Tassili Airlines. Une concurrence supplémentaire pour Metz-Nancy-Lorraine, dont les vols qui marchent le mieux sont ceux vers l'Algérie.

Ph. M.

SOCIAL

Cri d'alarme chez Pôle Emploi

En Lorraine, la hausse des demandeurs liée à la dégradation des conditions de travail des agents s'ajoute aux statistiques d'agressions qui risquent d'augmenter encore dans les prochains mois.

« On dirait que la direction régionale de Pôle Emploi est hors-sol ». C'est un réquisitoire tonique que la CGT et son secrétaire Bernard Adrian récitent aujourd'hui, pour dénoncer les conditions de travail des 1 814 agents répartis dans les 48 sites dédiés à l'accueil des demandeurs d'emploi en Lorraine.

Sur le fond, la CGT critique l'absence de réaction aux « alertes » relayées par le syndicat et le CHSCT, concernant les « incidents », mais également la dégradation des locaux et l'absence de moyens laissés aux agents pour accueillir une population dont la crise a renforcé les rangs, et attisé le mal-être. Et les effets, à en croire le syndicat, sont nombreux, avec un personnel en première ligne dans des locaux où on a déjà « vu des rats, des fourmis et des mulots », mais, plus grave, où se multiplient les « agressions » (+ 54 % entre 2012 et 2013).

+ 90 % d'arrêts longue maladie

Un chiffre même en deçà de la réalité, insiste Denis Legrand, dans la mesure où les incidents ne « sont pas



Bernard Adrian et la CGT Pôle Emploi : « Plutôt que de prévenir les demandeurs d'une future baisse des versements, la direction prévoit une ligne budgétaire pour des interventions de vigiles. » Photo ER

tous signalés de manière systématique ». Ainsi, sur 193 agressions (verbales ou physiques), seuls 19 dossiers seraient officiellement remontés jusqu'à l'instance interne en charge d'observer les conditions de santé, de travail et d'hygiène. « Les agents de Pôle Emploi sont exposés à

des maladies liées à la pauvreté du public » poursuit M. Adrian, qui cite des cas de « gale, tuberculose et méningite ».

Avec la surcharge de travail liée à l'afflux de demandeurs depuis 2008 (180 000 en Lorraine y compris les intérimaires, pris en charge partielle-

ment) les taux d'arrêt maladie ont explosé au sein du personnel : + 61 % depuis 2009 et les statistiques concernant les accidents du travail et maladie sont à l'unisson : + 90 % entre 2011 et 2013, selon la CGT, dont un spectaculaire + 91 % d'arrêts longue durée. Sur les huit premiers

agressions en hausse

mois de 2014, le syndicat avance même un chiffre de + 124 % pour exprimer le malaise ambiant.

En outre, les représentants du personnel s'inquiètent d'une aggravation à venir. « Les termes de la nouvelle convention d'assurance chômage vont se traduire par des baisses de l'ordre de 300 € chez certains demandeurs. Or, personne n'a pris le soin de les prévenir », tonne Bernard Adrian. « Il faut donc s'attendre à des plaintes et des réactions vives à partir de début octobre. Or, la direction réagit avec mépris et provocation en plaçant les agents de Pôle Emploi dans une situation de danger. Une ligne budgétaire a été programmée pour réserver les interventions de vigiles d'entreprise de sécurité. Alors qu'il serait plus judicieux d'intervenir en amont pour favoriser l'expertise dans la recherche d'emploi. Mais toutes les conditions sont volontairement réunies pour contraindre les demandeurs à accepter le premier poste qui passe ».

Contactée, la direction de Pôle Emploi Lorraine n'a pas souhaité réagir.

Antoine PETRY.

professions réglementées

Pharmaciens en colère à Colmar

De 400 à 700 pharmaciens, préparateurs ou étudiants en pharmacie ont manifesté hier devant la préfecture de Colmar pour dénoncer le projet gouvernemental de réforme des professions réglementées. « La délivrance sans conseils = danger », « Notre conseil c'est votre sécurité », proclamaient les affiches brandies par les manifestants en blouses blanches, qui répondaient à l'appel du Syndicat des pharmaciens du Haut-Rhin.

Cette action avait lieu dans le cadre d'un mouvement national lancé par la Fédération des pharmaciens d'officine (FSPF), qui a appelé les officines à fermer leurs portes le 30 septembre. Les manifestants

ont symboliquement érigé un mur de cartons devant les grilles de la préfecture de Colmar. « Ce mur symbolise notre opposition au rapport de l'inspection générale des finances », qui suggère, entre autres, d'étendre aux grandes surfaces la vente de médicaments sans ordonnance ou non remboursables, a expliqué à l'AFP Romain Zisch, secrétaire général adjoint du syndicat des pharmaciens du Haut-Rhin.

Selon M. Zisch, 174 officines sur les 187 du Haut-Rhin ont fermé leurs portes pendant deux heures, mercredi après-midi. À Colmar, une délégation des pharmaciens en colère a été reçue par le

préfet. Elle lui a remis une motion dans laquelle elle souligne les « dangers bien réels » qu'une éventuelle déréglementation de la profession ferait courir, selon elle, en termes de « santé publique » et d'accès aux médicaments. « En revanche, les bénéfices escomptés par le gouvernement en termes de baisse des prix, d'augmentation du pouvoir d'achat pour certains, paraissent plus qu'incertains », ajoute la motion.

Les ministères de la Santé et de l'Économie ont lancé en fin de semaine dernière une concertation avec les pharmaciens au sujet de la réforme des professions réglementées, qui doit durer deux semaines.

Les distributeurs locaux doivent par ailleurs traiter la demande émanant de la clientèle belge et luxembourgeoise. Chez nos voisins, en effet, la sortie du dernier joujou à 750 € d'Apple n'est prévue que d'ici quelques jours. Dans l'une des boutiques de la galerie marchande Auchan, à Mont-Saint-Martin, on compte une trentaine de réservations de smartphones sans engagement, en partance vers le Grand-Duché et Outre-Québécois. Ce type d'achat est moins rentable qu'un abonnement, mais les opérateurs français s'en réjouissent néanmoins.

SOCIÉTÉ

L'iPhone 6 produit de Lux...



En boutique, les stocks sont très limités. Photo RL

Dans le bassin de Longwy, les ventes de l'iPhone 6 n'ont certes rien à voir avec l'hystérie qui s'est emparée des grandes villes. Mais quand même, le marché de la marque à la pomme semble assez juteux sur le secteur frontalier du Pays-Haut. D'une boutique de téléphonie à l'autre, le discours est standardisé : les stocks sont très limités (quelques pièces reçues en général), tandis que les précommandes s'enchaînent par dizaines et les délais d'attente rallongent de dix à quinze jours.

Les distributeurs locaux doivent par ailleurs traiter la demande émanant de la clientèle belge et luxembourgeoise. Chez nos voisins, en effet, la sortie du dernier joujou à 750 € d'Apple n'est prévue que d'ici quelques jours. Dans l'une des boutiques de la galerie marchande Auchan, à Mont-Saint-Martin, on compte une trentaine de réservations de smartphones sans engagement, en partance vers le Grand-Duché et Outre-Québécois. Ce type d'achat est moins rentable qu'un abonnement, mais les opérateurs français s'en réjouissent néanmoins.